

Les accès au réseau de télécommunication sont fragiles. Protégeons-les !



Les communications électroniques au quotidien

A titre personnel ou professionnel, les communications électroniques sont devenues indispensables.

Elles s'avèrent même vitales lorsqu'il s'agit de la sécurité de chacun (112, SAMU, police-secours, pompiers...) notamment pour les personnes dépendantes isolées.

Leur interruption perturbe le fonctionnement des télétransmissions, des alarmes, des télésurveillances, etc.

Le télétravail, évolution de notre société, sera également remis en cause en cas de coupure du réseau.

Les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications électroniques.

La cohabitation entre les réseaux de communications électroniques et la végétation est tout à fait possible, mais il faut penser à l'organiser et rester vigilant.

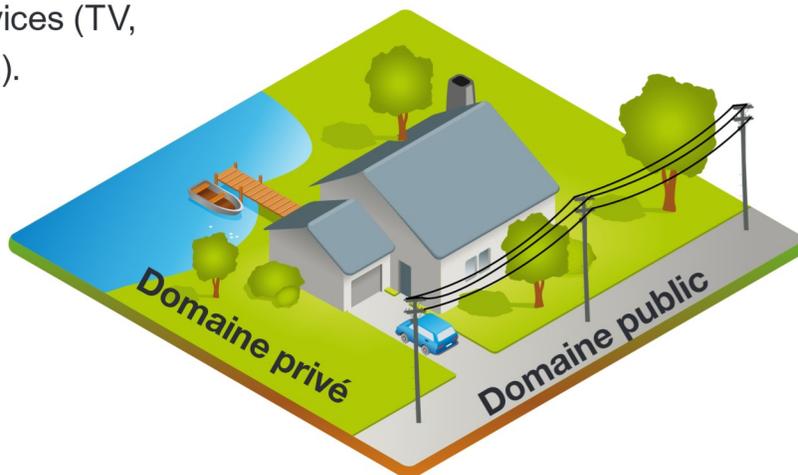


➔ **Élaguer** pour garantir la sécurité des personnes et des biens

Chaque année, la végétation gagne les abords des réseaux aériens et provoque leur dégradation et donc, l'interruption de vos services (TV, téléphone, internet etc...).

➔ **Qui fait quoi ?**

Le propriétaire a la responsabilité de l'entretien de ses plantations. Cet entretien leur incombe et doit être réalisé à titre préventif.



ASTUCIEUX !

L'anticipation par un ébranchage annuel régulier diminue le nombre et l'envergure des élagages, plus coûteux et plus complexes.

LE CONSEIL

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse et/ou complexe.

LE BON PLAN

Lors de l'aménagement de votre jardin, pensez à choisir judicieusement vos essences de végétaux ainsi que leur emplacement afin d'éviter tout élagage.

Restez branchés,



élaguez !